

Déclaration des médecins allemands p.47-50

Comme l'Académie de médecine, le 29 octobre 1918, prit une décision qui ne peut laisser indifférent l'ensemble du monde médical allemand et qui s'appuie uniquement sur le jugement partial de quelques médecins, il convient de citer aussi les avis des médecins allemands qui ont, pendant un temps occupé à Lille des postes importants en œuvrant pour le bien de la population française.

Voilà ce que répond l'adjudant du médecin du gouvernement d'occupation, le Dr. E. de M., concernant sa période d'activité (du 1 novembre 1914 au 16 juillet 1916) à une demande officielle du mois de février 1919 :

« Je ne me souviens pas que pendant mon activité en tant qu'adjudant du médecin du gouvernement d'occupation il y ait eu un seul cas qu'on pourrait qualifier ne serait-ce que de brimade. Les hôpitaux militaires installés dans différentes salles de l'université ont été libérés dans les meilleurs délais, de sorte qu'au mois de mars 1915 il n'en restait que dans les lieux suivants :

1. A l'hôpital militaire français
2. Au lycée Faidherbe 3
3. A l'hôpital universitaire de chirurgie
4. A Blanche de Castille

Je n'ai jamais eu connaissance de la confiscation d'appareils, d'instruments etc. quelconques sans qu'il y ait eu un bon de réquisition. On n'a jamais eu de plaintes sauf une fois où le Professeur Laguesse a élevé une protestation contre la réquisition de 6 microscopes que le conseiller de l'hygiène qui l'assistait 6 lui avait enlevés avec l'autorisation du gouvernement d'occupation. L'Institut Pasteur a toujours pu poursuivre ses propres travaux, et le Professeur Calmette m'a remercié à plusieurs reprises qu'il pouvait travailler sans entrave. Le Professeur Raviar, directeur de l'asile d'aliénés, s'est exprimé dans le même sens plus d'une fois. L'hygiéniste de la ville, le Dr ; Ducamp, a toujours collaboré avec nous en parfaite harmonie. »

Nous avons aussi les propos du Dr. Schneegans, médecin militaire en chef que le gouvernement d'occupation avait nommé comme responsable le 8 novembre 1914 et qui se prononce sur sa période d'activité à Lille (jusqu'au 20 décembre 1915) lorsque, début 1919, on lui a demandé de témoigner :

« A mon arrivée on a installé un hôpital militaire au Lycée Faidherbe lequel fut détruit partiellement par un incendie peu de temps après. Tout l'équipement scientifique et médical de cet hôpital militaire provenait du dépôt des services de santé ou directement d'Allemagne. Personne n'a touché à la propriété française. On n'a pas le droit de soutenir que le médecin militaire en chef aurait utilisé la force pour chasser des Français de leurs hôpitaux ou de leurs laboratoires pour y installer ses services. Pendant toute la période de mon activité à Lille aucun médecin n'a été chassé de son laboratoire ou sa clinique. De même, aucun des Messieurs à qui j'avais affaire sur le plan professionnel ne s'est plaint d'une façon ou d'une autre, à l'exception du Professeur LAMBRET. Ce Monsieur était le directeur de l'hôpital chirurgical à Lille sis à St. Sauveur. Il s'est plaint à plusieurs reprises auprès de moi qu'on lui aurait enlevé sa clinique. C'est exact, mais on n'avait pas d'autre possibilité pour loger les nombreux blessés de cette époque. Ce qui plus est, les blessés français en ont autant profité que les Allemands.

Quant à l'accusation du directeur de l'Institut Pasteur, le Professeur CALMETTE, que je connais très bien, qui déclare que l'Institut Pasteur aussi a été pillé, je peux confirmer, la conscience tranquille, que si cela s'est produit ce n'était pas pendant mon activité à Lille. Jamais on n'a enlevé le moindre objet de l'Institut, jamais il n'y a eu une réquisition. Monsieur

Calmette que j'ai rencontré souvent au cours de mon activité n'a d'ailleurs jamais fait état de tels incidents auprès de moi, ce qu'il aurait certainement fait s'ils avaient eu lieu.

J'aimerais maintenant en venir à une institution médicale qui existait de mon temps à Lille et à laquelle j'ai eu affaire à plusieurs reprises. Il s'agit de l'hôpital militaire français installé à l'Hospice général. Il s'agissait là d'un service français où la plupart sinon la totalité des médecins étaient de Lille. Il m'incombait de contrôler cette institution où se trouvaient au début environ 550 patients, des Français et Anglais blessés ou malades. Les rapports que j'entretenais avec ces médecins étaient tout à fait corrects. Je peux certifier à ces Messieurs que je n'ai jamais eu une quelconque raison de me plaindre d'eux. En revanche, ils doivent admettre que je les ai toujours traités avec la plus grande amabilité et dans un esprit de collégialité. Je ne peux croire que le médecin-chef, le Dr. Fribourg ou un des autres Messieurs comme les docteurs Aubert, Druaubert, Cornil, David, Barrois et d'autres se soient joints à la note de protestation contre les atrocités allemandes. Si malgré tout c'était le cas, ils ont tort à tout point de vue.

Je voudrais encore souligner les rapports qu'on peut qualifier sans hésiter d'amicaux que j'ai entretenus avec le médecin du district de Lille, le Dr. DUCAMP. Etant donné sa fonction auprès de la municipalité, le Dr. Ducamp et moi étions appelés à travailler étroitement ensemble. Jamais au cours de ces 14 mois il y n'y a eu entre nous le moindre incident ou même la moindre différence de vue, et pas plus que moi je n'avais à me plaindre de lui, le Dr. Ducamp n'a de raisons de se plaindre de moi ou d'un autre médecin allemand de cette époque.

Pour finir je voudrais ajouter les noms d'autres médecins lillois dont j'ai du mal à croire qu'ils aient pu signer une note de protestation contre des médecins allemands. Je pense ici au Professeur SURMONT, au docteurs COLLE, DUBUS, DEHON, au Professeur LEMOINE. Je connaissais encore d'autres Messieurs mais leurs noms m'échappent.

En résumé, je conteste aux collègues français de Lille le droit de se plaindre de l'activité des médecins allemands pire de les accuser de quelconques atrocités.

Je pourrais encore citer des cas où nous nous sommes montrés très accommodants et corrects vis-à-vis des médecins français, alors que quand je lis ce qu'on raconte sur la façon dont les Français se conduisent aujourd'hui en Alsace et dans le Palatinat etc. avec les collègues allemands je constate une grande différence mais en faveur des Allemands.

Voici un autre témoignage à propos des accusations mentionnées plus haut, celui du médecin militaire en chef de la Kommandantur, le Dr. NOLL, qui prend position dans un rapport détaillé (cf. annexe 60). Son avis correspond en tout point aux récits des autres médecins. Ainsi le successeur du Dr. Noll, le docteur Guilini, a déclaré à propos de la suite de l'occupation de Lille en répondant à l'enquête des autorités en février 1919 :

Dans tous nos rapports professionnels, lors d'entretiens ainsi que face aux demandes des médecins lillois, de l'ensemble du personnel médical et des membres de la croix Rouge française, mon assistant le Dr. M., médecin-chef et moi avons toujours fait preuve de la plus grande courtoisie, de respect et de bienveillance autant que cela nous était possible dans le cadre de la réglementation. C'est ce que devraient confirmer s'ils sont honnêtes en particulier le Dr. Ducamp, directeur du bureau d'hygiène de la ville ainsi que le Dr. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur et le Professeur Bedart, délégué régional des associations des dames de la Croix Rouge, également la présidente locale de cette association dont j'ai oublié le nom. Cette dernière ainsi que le Dr. Ducamp m'ont fait part de leurs bons rapports et la bonne coopération avec le Dr. Noll qui les aurait traités avec respect et dans un esprit d'égalité.

Lors de l'évacuation du matériel des hôpitaux militaires de Lille au début du mois d'octobre 1918, le pharmacien en chef du dépôt sanitaire de l'étape, responsable de l'évacuation, a dû amener, de l'école des Arts et Métiers, par mégarde et **en dépit de mes instructions**, un appareil de radiographie qu'on avait réquisitionné au printemps de la même année et qui appartenait à un médecin lillois pensant qu'il appartenait au dépôt en question. Le propriétaire de cet appareil s'est présenté à plusieurs reprises - entre le 6 et le 8 octobre 1918 - dans mon bureau en faisant

état de ses relations avec le Consul d'Espagne. Je lui promis de faire tout mon possible pour qu'il puisse récupérer son appareil ou être dédommagé, mais vu la surcharge des lignes téléphoniques à ce moment-là, je ne réussis pas à joindre avant mon départ de Lille le dépôt sanitaire n° 6 qui était sur la route. Arrivé à Bruxelles vers le 22 octobre 1918, j'ai personnellement fait un rapport officiel oral sur cet incident auprès du pharmacien –chef lequel prit tout de suite des notes et m'assura qu'il allait faire une enquête dès que possible et, si nécessaire, entreprendre des démarches en vue d'un dédommagement.

Les soins médicaux de la population de Lille continuèrent dans le cadre de l'organisation du Dr. Noll. Ils concernaient, pendant ma période d'activité surtout la lutte contre l'épidémie de dysenterie qui sévissait à grande échelle et tuait un nombre relativement élevé de malades, les cas de typhus qui réapparaissaient régulièrement ainsi que la mise à disposition de produits de désinfection et surtout de médicaments que le docteur Ducamp réclamait et qu'il reçut sans problèmes. Furent livrées aussi des quantités importantes de vaccin (?) contre la dysenterie provenant du dépôt sanitaire n°6 de l'étape, de laboratoires belges et allemands. D'autres services rendus aux Lillois sur le plan médical furent l'aide et la surveillance des mesures de désinfection et l'assistance des services municipaux qui devaient vider les fosses communes en leur prêtant des chevaux de l'armée.